

Commune de VILLAROGER

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 6 décembre 2021 à 18H00

Présents : BOULANGEAT Mégane, CHARDON Maurice, CREY Marlène, DUBOS Jean-Christophe, EMPRIN Alain, EMPRIN Mireille, LIMBARINU Nadine, MARMOTTAN Lionel, VIVET-GROS Alexis

Absents : Jérôme CERISE qui a donné procuration à Maurice CHARDON - Frédéric COGEZ

Secrétaire de séance : Maurice CHARDON

Le Conseil Municipal :

- Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif réalisé pour l'exercice 2020 par le Syndicat Intercommunal d'assainissement de la Haute Isère et indique que ce rapport n'appelle pas d'observation
- Accepte la convention d'occupation du domaine communal avec Mesdames Coline et Ophélie EMPRIN pour la mise en place de deux SPA, au Pré Derrière, entre le 15/11/2021 et le 14/11/2022
- Accepte de louer au Restaurant Goyet le gîte communal « Le Génépy », pour la Saison d'hiver 2021/2022 (*M. le Maire concerné a quitté la salle*)
- Accepte de louer à la Société NAJE le gîte communal « L'Edelweiss », pour la Saison d'hiver 2021/2022 (*Mme LIMBARINU concernée a quitté la salle*)
- Approuve les tarifs des frais de secours ADS pour l'hiver 2021/2022
- Approuve la convention avec le SAF HELICOPTERES relative aux secours hélicoptérés et autorise M. le maire à la signer
- Autorise la convention de mise à disposition sur le stade de Villaroger entre ADS et l'Association sportive de Villaroger pour la saison d'hiver 2021/2022
- Approuve les conventions de partenariat entre la commune, le ski-club, trois moniteurs de ski et la société ADS, pour la saison d'hiver 2021/2022
- Approuve la convention de mise à disposition d'un chalet situé au départ des remontées mécaniques, avec l'ESF d'Arc 2000, pour la saison d'Hiver 2021/2022
- Décide d'instaurer, à compter du 01/01/2022, le Compte Epargne Temps pour les agents territoriaux
- Décide l'instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, pour l'ensemble du personnel, cette journée étant fixée le lundi de Pentecôte
- Décide le recrutement d'un agent technique contractuel du 03/01/2021 au 11/02/2022, sur une durée hebdomadaire de 5H00
- Donne un avis favorable sur le projet d'aménagement hydroélectrique du torrent de Pissevieille (1 abstention)
- Reconnaît la nécessité de recourir à des autorisations de travaux et à l'institution de servitudes consécutives, sur les propriétés privées impactées par le projet de reprise des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs sur le Hameau de La Savine, autorise M. le Maire à représenter la commune dans les conventions à intervenir et à les signer ;
- Décide l'abandon de la procédure relative à la consultation de maîtrise d'œuvre sur esquisse renforcée pour la reconversion d'un garage en logements en la déclarant sans suite, une seule candidature recevable étant parvenue alors que le règlement de consultation prévoyait de disposer d'au moins deux projets concurrents
- Approuve la convention de servitudes avec ENEDIS pour le passage d'un câble souterrain à proximité de l'arrivée du télésiège du Plan des Violettes
- Approuve les restes à réaliser 2021 du budget principal et du budget Régie Electrique
- Adopte la motion relative aux indemnisations devant être perçues par les communes support de stations de montagne pour l'année 2021 en lien avec la fermeture des remontées mécaniques durant l'hiver 2021-2021 (*1 abstention*)

Vu par Nous, Alain EMPRIN Maire de la Commune de VILLAROGER pour être affiché le 13 décembre 2021 à la porte de la Mairie.

A VILLAROGER le 13 novembre 2021

**Le secrétaire de séance
Maurice CHARDON**



**Le Maire
Alain EMPRIN**

